

<i>Cote PA-AP</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Article</i>	<i>Titre</i>	<i>Contenu</i>	<i>Dates extrêmes</i>
18	DU BOYS	Sylvain,Paul	1		<p>* Section permanente du comité consultatif du contentieux (commission permanente des chancelleries et du contentieux) ; 1908-1914 :</p> <p>- Note relative aux requêtes formulées par la Compagnie fermière, mise en possession par le liquidateur le 30 Juin 1906, après la dissolution de l'ordre des Chartreux, de la marque de la fabrication de la chartreuse, pour protester contre l'application faite à propos de cette marque des conventions sur la propriété industrielle (1883-1891-1901).</p> <p>f° 67 à 74 - Notes échangées entre Gavary, Agel, Du Boÿs (sous-directeur des chancelleries et du contentieux) a.s. de la compétence du consul à Malaga pour administrer la succession d'un Français établi en Espagne et décédé au cours d'un voyage en France ; Mars 1910.</p> <p>f° 76 - Note de Louis Renault (questions de droit maritime posées par l'affaire du vapeur, "l'amiral Hamelin" (suite au 25 Mars et suivant)) ; 23 Mars 1910.</p> <p>f° 77 à 94 - Séance de la commission permanente des chancelleries et du contentieux (différend entre Nazare Aga, premier secrétaire de la légation de Perse, et son beau-frère, Henry Galezsowski, pour le règlement de la succession de Mme Wanda Galezsowski où se pose la question de l'application de la loi persane) ; 1911.</p> <p>f° 109-111 - Réclamation Edouard Simon (entreprise de travaux publics en Orient), à la suite de dommages subis du fait de la guerre italo-turque en Tripolitaine ; Juillet-Septembre 1912.</p> <p>f° 113 - Lettre de Navailles, accompagnée de note sur l'application de certains articles du tarif de chancellerie ; 8 Mars-4 Avril 1913.</p>	1908_1914

<i>Cote PA-AP</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Article</i>	<i>Titre</i>	<i>Contenu</i>	<i>Dates extrêmes</i>
18	DU BOYS	Sylvain,Paul	2		<p>- Séance de la commission permanente du contentieux et des chancelleries (question posée sur l'assimilation de certains séjours à l'étranger à la résidence en France) ; 6 Mai 1914.</p> <p>* Conseil des prises (notamment copie du décret impérial qui institua un conseil des prises le 9 Mai 1859).</p> <p>f° 56 - Copie d'une lettre élogieuse de Delcassé (22 Septembre 1914), à Du Boys (se trouve également dans le dossier personnel).</p>	1859_1917

<i>Cote PA-AP</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Article</i>	<i>Titre</i>	<i>Contenu</i>	<i>Dates extrêmes</i>
18	DU BOYS	Sylvain,Paul	3		<p>* Commission instituée au ministère des Finances pour l'étude de la contribution des consuls à la répression des fraudes en matière de dépôts de valeurs mobilières à l'étranger :</p> <p>f° 1 à 11 - Prospectus, parfois illustrés, de quelques banques européennes (banque internationale du Luxembourg, banque cantonale vaudoise, Lausanne, banque commerciale de Bâle) ; 1904.</p> <p>f° 13 - Répression des fraudes en matière successorale ; 1904-1907.</p> <p>- Analyse des correspondances du Département avec les Finances et les postes de Bruxelles, Londres, Berne (analyses de la main de Sylvain Du Boys).</p> <p>f° 36 - Copie d'une note préparée par la sous-direction des Chancelleries sur la question des légalisations ; 30 Janvier 1907.</p> <p>- Répression de la fraude en matière de valeurs mobilières (projet d'entente avec la Grande-Bretagne et la Belgique).</p> <p>f° 38 - Allusion à la convention de Lille du 12 Août 1843.</p> <p>f° 62 - Liste, de la main de Du Boys, des membres de la commission constituée par arrêté du 4 Octobre 1907, en vue de rechercher dans quelle mesure et par quels moyens le concours des agents consulaires français pourrait être utilisé dans la répression des fraudes en matière successorale (Lyon, Caen, doyen de la faculté de droit, Du Boys, Le Charbonnier, directeur des affaires civiles au ministère de la Justice, Baudouin-Bugnet, directeur du personnel et de la marine marchande au ministère du Commerce et de l'industrie ..., René Lecomte y fut adjoint par arrêté du 4 Octobre 1907).</p> <p>f° 67 - Séance d'ouverture de la commission ; 6 Décembre 1907.</p> <p>- Notes de Du Boys sur l'article 108 du code (donation par</p>	1904_1928

<i>Cote PA-AP</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Article</i>	<i>Titre</i>	<i>Contenu</i>	<i>Dates extrêmes</i>
					<p>contrat de mariage), sur l'article 724 (héritiers légitimes et naturels).</p> <p>f° 93 - Séance de la commission d'étude ; 17 Janvier 1908.</p> <p>f° 97 - Lettre de E. Regaud, chef de bureau au ministère des Finances, à propos de la note sur l'article 724 ; 31 Janvier 1928.</p> <p>f° 103 - Différents états du projet de loi tendant à réprimer les fraudes en matière de droits de succession (plusieurs notes manuscrites de Du Boys) ; 1908.</p> <p>f° 157 - Note indiquant que les dispositions du projet de loi de 1908, reprises une première fois en 1913 sans être adoptées, ont été reprises avec beaucoup plus de rigueur par Clémentel, ministre des Finances dans le projet de budget de 1925 ; Novembre 1924.</p>	

<i>Cote PA-AP</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Article</i>	<i>Titre</i>	<i>Contenu</i>	<i>Dates extrêmes</i>
18	DU BOYS	Sylvain,Paul	4		<p>* Commission préparatoire chargée d'étudier les propositions à soumettre à la conférence de La Haye en vue de la conclusion de la convention du droit international privé :</p> <p>f°2 - Réunion de notes en vue d'un projet de convention des consuls pour représenter leurs nationaux absents appelés à une succession. Projets de conventions consulaires sur les actes judiciaires entre la France et la Colombie, la France et la Bulgarie.</p> <p>f°42 - Réunions de la commission de droit international privée présidée par Louis Renault, juriste ; 1909-1915.</p> <p>- On trouve notamment :</p> <p>f°85 - Circulaire pour l'application de la convention de La Haye du 17 Juillet 1905 sur la procédure civile.</p> <p>f°180 - Séance du 16 Février 1910 (pouvoirs des consuls en matière notariale).</p> <p>f°219 - Projet de loi portant organisation du notariat dans les postes (séance du 1er Mai 1914).</p> <p>f°235 - Questionnaire à propos de la loi relative à la réparation des dommages de guerre ; 1915.</p> <p>- Circulaire consécutive au décret du 15 Novembre 1920 créant des consulats sans chancellerie ; 20 Décembre 1920.</p>	1906_1920